

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

REF : DOT/SDT/DRA/ 53/2024

A Madame BOUHADEB CHIRAZ

OBJET : Mise en demeure N°1
Travaux canalisation pour modernisation ODN 1028 logts P/OUEST(7PO).
Bon de Commande N°230576 du 27/06/2023 et l'ODS N°170/2023 du 27/06/2023

Monsieur ;

J'ai le regret de vous informer que des irrégularités ont été signalées au niveau du chantier Travaux canalisation pour modernisation ODN 1028 logts P/OUEST(7PO) qui vous a été attribué par le Bon de commande et l'ODS ci-dessus référencés, notamment en matière de respects des consignes de sécurité (signalisation et sécurisation des fouilles).

De ce fait, et en vertu du non-respect de vos engagements contractuels, je vous mets en demeure de procéder dans l'immédiat à la levée des réserves mentionnées, à défaut, je me verrai contraint de prendre des mesures à votre égard.



2024 جاني 31

Directeur Opérationnel Annaba
Par Interim

Signé: ADJEL Sabri